ENGAGEMENT

Je, soussigné (e) (nom / qualité)
Responsable de
Ayant son siège social
Prend l'engagement pour (agence/société)
• De respecter les obligations incombant à toute personne réalisant la vidange d'installations d'assainissement non collectif
• De satisfaire aux règlements en vigueur et autorisations administratives nécessaires au bon exercice de mon activité tant pour la collecte, le transport que pour le traitement des matières prises en charge
• De travailler dans les règles de l'art en réalisant des prestations techniques adaptées à chaque type d'installation d'assainissement non collectif
• De remettre à chaque intervention un bordereau de suivi des matières de vidanges au propriétaire de l'installation d'assainissement non collectif
• De traiter ou faire traiter réglementairement les matières de vidange et de remettre à la personne responsable de l'élimination le bordereau de suivi qui lui est destiné
• De transmettre au préfet, dans les meilleurs délais, toute modification relative à mon agrément, notamment concernant les filières d'élimination des matières de vidange, et de notifier les autres modifications dans le cadre du bilan annuel
• D'assurer la formation technique et la sécurité des personnels affectés à cette tâche et de veiller à la conformité des matériels affectés à cette tâche
• De fournir au préfet les informations demandées ainsi que, annuellement, le bilan et les éventuelles modifications envisagées afin de justifier, à tout instant, du devenir des matières de vidange
• Et, d'une façon générale, de veiller au respect de l'environnement et à la qualité des prestations fournies
Fait à le

Signature